



2ème concours d'Épouvantail de Château-Thierry

Informations personnelles :

Nom : _____

Prénom : _____

Structure : _____

Association : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS DE LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY

Nom de l'épouvantail : _____

☐ Groupe pour présenter une œuvre collective

☐ Individuel

☐ Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement

À retourner par courrier à la mairie de Château-Thierry, service évènementiel, 16 place de l'Hôtel de Ville,
02400 Château-Thierry ou par mail : evenementiel@ville-chateau-thierry.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service évènementiel au 03.23.84.87.06

Date : _____ Signature : _____

CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL CASTEL

Les épouvantails ont une place de choix dans la culture populaire. Ils ont parsemé les champs et les jardins, création de notre imagination pour éloigner les oiseaux voleurs de graines ou pour éloigner les mauvais esprits.

Si vous aimez la création, la paille et Halloween ce concours est fait pour vous !

Ouvert à tous, petits et grands, associations, familles, centres sociaux, écoles, centres de Loisirs...

Le principe est simple, en groupe ou en individuel, vous devez fabriquer un épouvantail sur le thème que vous souhaitez et avec des matériaux de récupération.

Pour ce faire, vous devez remplir la fiche d'inscription (après avoir pris connaissance du règlement) et la retourner au service événementiel à la mairie de Château-Thierry, 16 place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry ou par mail : evenementiel@ville-chateau-thierry.fr.

Les épouvantails seront exposés le 31 octobre au château médiéval, avec une remise de prix prévue le même jour à 20h30.

Pour que la fête d'Halloween soit une réussite, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Mettons de la joie et de la bonne humeur dans vos créations et laissez libre cours à votre imagination.

Les épouvantails seront exposés au château médiéval pour la soirée d'Halloween à partir de 18h00.

Récapitulatif :

Du 05 au 20 octobre : inscription.

31 octobre :

- 14h à 16h : dépôt des épouvantails pour exposition au château.
- 18h : exposition des épouvantails pour Halloween
- 20h30 : remise des prix.

RÈGLEMENT DE CONCOURS

Article 1 – Organisation

La Ville de Château-Thierry organise un concours d'Épouvantails du 05 au 20 octobre 2026. Le vote aura lieu le samedi 31 octobre 2026.

Article 2 – Déroulement

Les fiches d'inscription seront à déposer avant le 20 octobre 2026 à la mairie de Château-Thierry – service événementiel – 16 place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry ou par mail à evenementiel@ville-chateau-thierry.fr.

Du 5 au 20 octobre : inscriptions au concours.

La fabrication des épouvantails peut être réalisée à domicile, dans les centres sociaux, les écoles, les associations ou tout autre lieu collectif.

Le 31 octobre :

- De 14h à 16h : dépôt des épouvantails au château médiéval pour leur mise en exposition.
- À partir de 18h : exposition des épouvantails dans le cadre des festivités d'Halloween. Le public ainsi que les membres du jury pourront découvrir et apprécier les créations présentées.
- À 20h30 : remise des prix.

Chaque épouvantail devra être accompagné d'un nom et d'une légende bien visibles, racontant son histoire et expliquant son nom.

Une fiche devra également mentionner les coordonnées des participants : nom, prénom, âge et numéro de téléphone.

Article 3 – Sujet

Les épouvantails devront mesurer entre 1,50 m et 2,50 m, hauteur totale de l'œuvre : 2,50 m maximum. Chaque épouvantail doit pouvoir être planté dans le sol (piquet de 60 cm minimum) ou être pourvu d'un socle afin qu'il tienne debout, et ne pas comporter d'éléments dangereux.

Article 4 – Exposition

Les épouvantails seront exposés au château médiéval devant le fossé sec et au centre-ville lors de la soirée d'Halloween organisée par la ville de Château-Thierry le 31 octobre 2026. Ils doivent être résistants aux intempéries, pluie, vent...

Article 5 – Matériaux

Les épouvantails seront fabriqués à l'aide de matériaux de récupération de votre choix, non dangereux et non coupants. Seront refusés les épouvantails achetés tout faits, présentant un risque d'insécurité : (instabilité, matériaux dangereux, mauvaise fixation).

Article 6 – Recommandations

Seront interdites toute mention offensante ou dénigrante pour qui que ce soit, toute forme de publicité explicite ou implicite, toute forme d'atteintes aux bonnes mœurs ou tout ce qui pourrait troubler l'ordre public.

Article 7 – Critères

Seront jugés : la qualité esthétique, la qualité à épouvanter, le choix des matériaux (le recyclage, l'utilisation de matériaux naturels seront valorisés).

Article 8 – Remise des prix

Les résultats seront proclamés à 20h30, à l'issue de l'exposition des épouvantails au château médiéval. Trois lauréats seront récompensés à cette occasion.

Article 9 – Droit à l'image

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs de photographier, d'utiliser les photographies gratuitement et à leur volonté, dans les documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.

L'organisateur prendra le plus grand soin des créations, mais décline toute responsabilité en cas de dommage, vol, ou perte durant l'exposition des créations. Il ne garantit pas l'état de l'épouvantail au moment de la récupération par son créateur. Les concurrents acceptent le présent règlement.

Nom et Prénom : _____

Nom de l'épouvantail : _____

Signature : _____

